FINANCEZ VOTRE PROJET D'ÉNERGIE RENOUVELABLE THERMIQUE

BIOMASSE/BOIS ÉNERGIE - GÉOTHERMIE - SOLAIRE THERMIQUE - CHALEUR FATALE - RÉSEAUX DE CHALEUR

QU'EST-CE QUE LE COT EnR ?

Le Contrat d'Objectif Territorial Energies Renouvelables (COT EnR) porté par le Pays du Chinonais et la Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre, en partenariat avec l'ALEC 37 (Agence Locale de l'Energie et du Climat d'Indre-et-Loire), **vise à développer les énergies renouvelables thermiques** grâce au soutien financier de l'ADEME et de la Région Centre-Val de Loire.

Jusqu'en 2023, les territoires se fixent pour objectif d'apporter un soutien financier et technique aux projets d'installations de production de chaleur issue d'énergies renouvelables.

QUI EST ÉLIGIBLE ?

- **LES COLLECTIVITÉS**
- **LES ACTEURS PRIVÉS** possédant un numéro SIRET
- **LES ASSOCIATIONS** possédant un numéro SIRET

Les particuliers ne sont pas éligibles aux aides du COT EnR.

FINANCEZ VOS PROJETS

- **SOLAIRE THERMIQUE**
  Pour production d'eau chaude sanitaire, piscines, process industriel : panneaux solaires thermiques, maîtrise d'œuvre...
- **CHALEUR FATALE**
  Récupération de la chaleur produite lors d'un process industriel ou de méthanisation : travaux de voirie, génie civil...
- **RÉSEAUX DE CHALEUR**
  Création ou extension d'un réseau de chaleur existant
- **BIOMASSE / BOIS-ÉNERGIE**
  Chaudière-bois, silos de stockage, travaux de voirie, génie civil...
- **GÉOTHERMIE**
  Sur nappe ou sur sondes : pompes, forage, raccordement, terrassement...

Cette énergie tirée du sol permet, grâce à une pompe à chaleur, de chauffer ou refroidir un bâtiment de manière performante tout au long de l'année.

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE ET FINANCIER

DE LA PRISE DE DÉCISION AU SUIVI DE L'INSTALLATION

1 PHASE DE RÉFLEXION
Accompagnement dans la détection du potentiel en EnR et l'aide à la décision, réalisation d'études d'opportunités **gratuites** par l'ALEC 37.

2 CONCEPTION DU PROJET
Les études de faisabilité et les missions d'Assitance à Maîtrise d'Ouvrage sont **subventionnées à hauteur de 60%** si elles sont réalisées par un bureau d'études labellisé RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

La demande de subvention aux études et aux investissements de l'ADEME doit être réalisée **avant la signature du devis ou la notification du marché**. Nous vous accompagnons dans le montage du dossier de demande de subvention.

En complément de l'aide financière accordée dans le cadre du COT EnR, les porteurs de projets publics, les associations et certains acteurs économiques peuvent bénéficier, selon les cas, d'autres programmes de financement.

3 PHASE DE TRAVAUX
Les investissements éligibles sont **subventionnés à hauteur de 45%** par le COT EnR.

4 SUIVI DES INSTALLATIONS POST-TRAVAUX
Cette mission est menée **gratuitement** par l'ALEC 37 afin de s'assurer de la performance et de la qualité des installations.

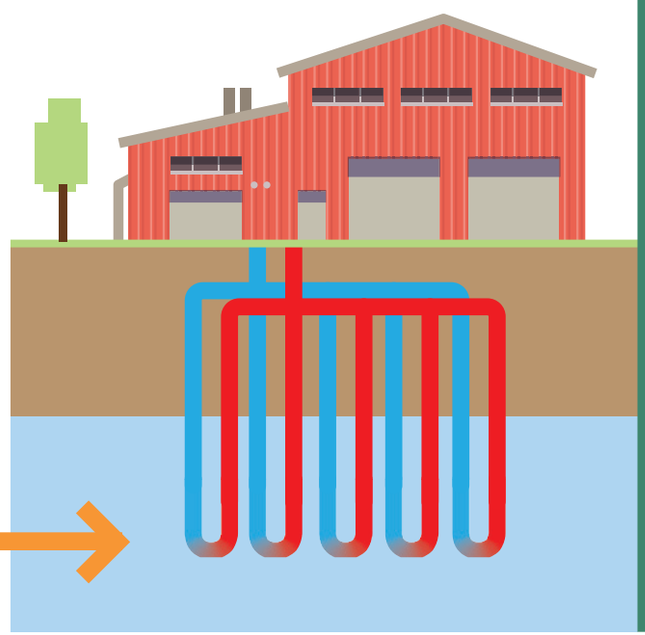

EXEMPLES DE PROJETS

- **Installation d'une chaufferie bois** et d'un réseau de chaleur par une collectivité alimentant plusieurs bâtiments publics regroupés.
- **Installation de panneaux solaires thermiques** par un camping pour l'alimentation en eau chaude d'un bloc sanitaire.
- **Installation de sondes géothermiques** dans un groupe scolaire récemment rénové pour le chauffage et le rafraichissement.

QUEL TERRITOIRE CONCERNÉ ?

Touraine Vallée de l'Indre
6 place Antoine de Saint-Exupéry
37250 SORIGNY

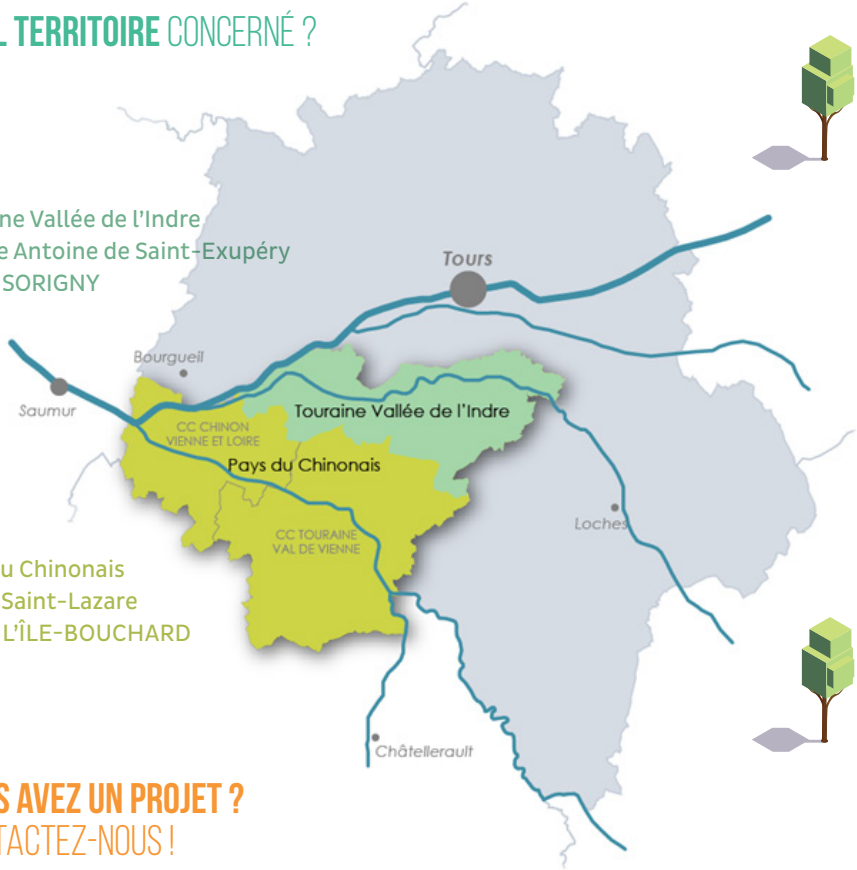

Pays du Chinonais
12 rue Saint-Lazare
37220 L'ÎLE-BOUCHARD

VOUS AVEZ UN PROJET ?
CONTACTEZ-NOUS !

PAYS DU CHINONAIS
Marie ROUQUETTE
02 47 97 09 09
contact@pays-de-chinonais.fr
www.pays-du-chinonais.fr

TOURAINE VALLÉE DE L'INDRE
Aurélie MICHEL
02 47 34 29 00
aurelie.michel@tourainevalleedelindre.fr
www.tourainevalleedelindre.fr

MERCI À NOS PARTENAIRES :

Conception : pôle communication Touraine Vallée de l'Indre - Illustrations : Manon Deloveau, Freepik - impressions : Les Presses de Touraine - 4000 ex - Papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique